

AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS ALIMENTAIRES

INTERBEV annonce son soutien au Planet-score, seule alternative crédible pour un affichage fiable, complet et accessible à tous les consommateurs

Paris, le 28 octobre 2021 – Suite à la remise des conclusions des expérimentations sur l’affichage environnemental menées depuis plusieurs mois dans le cadre de la loi AGEC, INTERBEV, l’Interprofession Elevage et Viande, annonce son soutien au Planet-score, projet développé par l’ITAB et ses partenaires.

En effet, ce dernier est le seul à fournir une évaluation objective, complète et fiable sur l’impact environnemental des produits issus de l’élevage en prenant mieux en compte les impacts positifs de la production de viande, et en premier lieu la protection de la biodiversité et le stockage de carbone. Le Planet-score apporte également une réponse concrète, simple et facilement déployable répondant aux attentes des consommateurs en matière d’information environnementale.

Ainsi, le Planet-score constitue la seule alternative crédible et compréhensible, face aux projets d’affichage reposant sur la seule Analyse du Cycle de Vie (ACV). En effet, dans l’ACV, l’enjeu des émissions de gaz à effet de serre occulte d’autres aspects primordiaux sur lesquels l’élevage herbivore dispose d’atouts importants comme la biodiversité, le stockage de carbone, un moindre recours aux pesticides, la qualité des sols et de l’eau.... De fait, elle favorise les modèles les plus intensifs de type feedlot américain par rapport aux modèles d’élevage français les plus herbagers, en totale contradiction avec les attentes des consommateurs et des ONG.

La méthodologie du Planet-score, qui intègre des indicateurs complémentaires pour compenser les enjeux manquants en ACV, permet de replacer des sujets majeurs aujourd’hui non pris en compte notamment la biodiversité, au cœur de la notation environnementale des produits alimentaires.

Par ailleurs, INTERBEV soutient le principe du Planet-score de compléter les indicateurs environnementaux par des indicateurs sur les conditions d’élevage. Cet objectif va dans le sens de l’engagement fort de la filière Elevage et Viande en faveur d’un élevage respectueux du bien-être animal. L’interprofession souhaite poursuivre ces travaux avec l’ITAB et ses partenaires pour compléter et finaliser ces indicateurs relatifs aux conditions d’élevage.

Enfin, l’Interprofession appelle les pouvoirs publics au strict respect du cadre de la Loi Climat qui prévoit une période d’expérimentation de l’affichage environnemental de 5 ans permettant de finaliser les travaux en cours et de s’assurer de la meilleure compréhension et de l’acceptabilité des consommateurs. Elle sera particulièrement vigilante au strict respect de ce cadre qui permettra *in fine* aux responsables politiques et aux consommateurs de faire leur choix de manière éclairé et en toute connaissance de cause.

Dominique Langlois, Président d’INTERBEV, conclut : « A travers notre soutien au Planet-score, INTERBEV s’engage aujourd’hui fortement pour promouvoir le droit à l’information des consommateurs et défendre les modes d’élevage les plus vertueux sur le plan environnemental. Grâce à la large mobilisation des acteurs scientifiques, politiques et économiques actuellement en cours autour du Planet-score, nous avons une opportunité historique pour répondre non seulement au besoin d’information et de transparence des consommateurs mais aussi pour promouvoir une alimentation de qualité et durable pour tous. C’est tout le sens de notre engagement ».

A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière française de l'élevage et des viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, le « Pacte sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. En 2021, INTERBEV reçoit à nouveau le label AFNOR « ENGAGÉ RSE DE NIVEAU 3 SUR 4 » pour sa démarche collective de responsabilité sociétale. Aujourd'hui, cette démarche qui engage la filière dans la promesse responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux. », est portée par une campagne de communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens. »

Contacts presse INTERBEV :

Cécile Lardillon – 01 44 87 44 76 – c.lardillon@interbev.fr

Enza Leblanc – 01 44 87 44 43 – e.leblanc@interbev.fr